



# Compte-rendu de la réunion de concertation avec les acteurs de Guadeloupe

*Travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du volet ultramarin du Plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA)*

Le 25 février 2021, en visioconférence

**Direction de l'Appui aux Stratégies Biodiversité**  
**Animatrices** : Marina Tomadin et Bénédicte Valadou  
**Rédaction** : Bénédicte Valadou

Le Ministère de la Transition Ecologique et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ont confié à l'Office français de la biodiversité (OFB) l'élaboration d'un Plan National en faveur des Migrateurs Amphihalins (PNMA). L'ensemble des départements et régions d'outre-mer présente à *minima* **47 espèces de poissons diadromes** (poissons et macrocrustacés), en majorité amphidromes, contre 12 espèces en métropole.

Concernant l'élaboration du volet ultramarin du PNMA, une première mission a été organisée par l'OFB en Guyane, puis en Martinique.

Initialement prévue pour le T4 2020, l'atelier dédié à la Guadeloupe est finalement programmé en février après une annulation en présentiel du fait de la circulation active du virus COVID 19 sur l'archipel.

L'objectif était de rencontrer l'ensemble des acteurs des territoires de la Guadeloupe à associer à la démarche dans le but :

- 1- Faire connaissance entre acteurs concernés par les migrateurs amphihalins et échanger sur les travaux engagés ;
- 2- Partager les constats et les besoins pour faire un état des lieux de la situation actuelle ;
- 3- Formuler des propositions spécifiques au territoire en faveur d'une meilleure gestion de ces espèces et du continuum terre-mer.

A l'issue de ces différents temps de concertation, une session dédiée au PNMA devrait être programmée lors d'une rencontre *espérée au cours du second semestre* 2021 pour une mise en commun avec les autres départements d'outre-mer qui constituera le socle du volet ultramarin du PNMA.

Ce compte-rendu reprend l'ensemble des échanges qui ont eu lieu via les plateformes Klaxoon et Zoom lors de la réunion qui s'est tenue le 25 février 2021.

Le support de l'atelier est joint à ce compte-rendu en format PDF.

# 3ème atelier de concertation ultra-marin en Guadeloupe : le jeudi 25 février, 9h-12h, en distanciel

## I. Liste des participants présents

- Joévin MARQUES, Parc National de Guadeloupe
- Héloïse MATHIEU, CRPMEM
- Jean-Sébastien NICOLAS, Conseil Régional
- Donatien CHARLES, DEAL
- Hélène UDO, OFB
- Isabelle NASSO, Office de l'eau
- Marion LABELLE, Bureau d'étude Sentinelle Lab
- Etienne BEZAULT, Université des Antilles
- Nicolas DIAZ, Conseil Régional

Sont excusés/ se sont faits représenter :

- Dominique MONTI, Université des Antilles
- Aurélie BRUTE, Grand Port Maritime
- Marc GAYOT, ONF
- Fabian RATEAU, OFB

## II. Agenda de l'atelier

L'atelier a été programmé sur 3 heures et divisé en 4 séquences de travail via un tableau Klaxoon préalablement investi par les organisatrices :

- Faire connaissance** : un temps de partage et d'échange visant à permettre à chacun de « briser la glace » en répondant à plusieurs questions via l'Outil Klaxoon.
- Partager l'état des lieux et l'enrichir** : à l'aide de la méthode SWOT / AFOM, chaque participant contribue au partage des enjeux et des pressions propres à son territoire en identifiant ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces.
- Formaliser des propositions spécifiques au territoire** : à partir des grands thèmes identifiés, les participants formulent des propositions comme des actions précises, pour répondre aux problématiques posées.
- Synthèse et bilan** : un temps d'échange sur la suite des travaux et sur les impressions à l'issue de l'atelier.

Quelques règles de travail sont données afin d'avoir des échanges bienveillants et constructifs dans lesquels chacun participe activement.

## III. Déroulé de l'atelier

### A. Séquence 1 : Faire connaissance

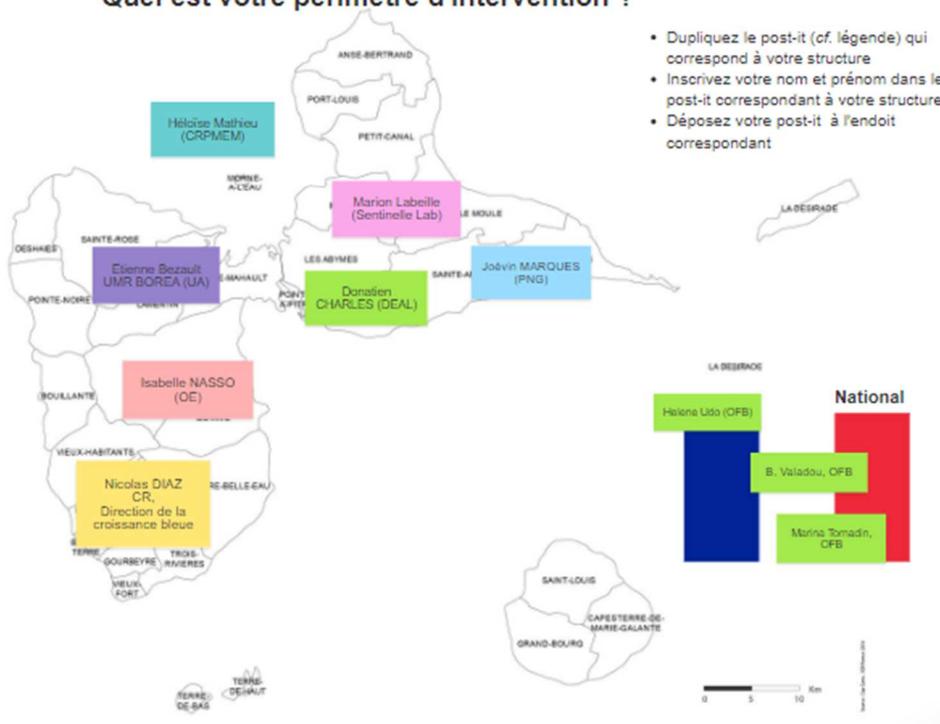
L'OFB prend un temps pour présenter son organisme, ses missions d'ordre général, ses missions dans les outre-mer et ses missions spécifiques aux espèces amphihalines (Cf. diapositives 7 à 10).

Le PNMA, ses objectifs, les espèces concernées et ses modalités d'élaboration sont ensuite présentées à l'ensemble des participants (Cf. diapositives 11 et 12).

S'ensuit le « brise-glace » sur un format de questions, afin de s'approprier l'outil Klaxoon. En voici quelques résultats :

5' 1. A quel type de structure appartenez-vous?  
Quel est votre périmètre d'intervention ?

- Légende**
- Bureaux d'étude
  - Services de l'Etat
  - Collectivités
  - Chercheurs
  - Acteurs socio-économiques (professionnels de la pêche, de l'énergie, des ports, ...)
  - Autre



- Dupliquez le post-it (cf. légende) qui correspond à votre structure
- Inscrivez votre nom et prénom dans le post-it correspondant à votre structure
- Déposez votre post-it à l'endroit correspondant

En un mot, que représentent les migrateurs amphihalins pour vous ?

Originalité  
rivière  
terre-mer  
protection  
eau  
Biodiversité  
continuum

Qu'est-ce que le PNMA vous évoque ?



On note que les acteurs présents travaillent à l'échelle de la Guadeloupe dans son ensemble. L'ensemble des personnes présentes a néanmoins une approche transversale à travers le continuum terre-mer et à ce titre, des attentes sur ce projet pour renforcer les connaissances et la communication sur ces espèces. Il est également intéressant de souligner l'intérêt de certaines personnes mobilisées pour que ce sujet soit appréhendé à l'échelle des Antilles françaises.

L'Université des Antilles représente le monde de la recherche auquel on peut associer le bureau d'étude présent, le CRPMEM représente une partie des partenaires socio-économiques et les autres partenaires sont des représentants des collectivités locales ; avec le parc national, l'office de l'eau et le conseil régional de Guadeloupe et de l'Etat avec l'OFB et la DEAL. L'ensemble des partenaires représentés permet donc d'avoir une vision partagée du territoire assez évidente.

## B. Séquence 2 : Partager l'état des lieux et l'enrichir

En introduction de la 2<sup>nd</sup>e séquence, l'OFB présente quelques résultats des travaux issus du partenariat entre l'ONEMA et le Museum national d'histoire naturelle qui ont abouti à des publications entre 2012 et 2015 (Cf. diapositives 15 et 16).

Un exercice est ensuite proposé aux participants : les participants positionnent individuellement des

post-it sur le tableau blanc via 4 couleurs, afin de permettre un tour d'horizon via la méthode SWOT/AFOM ((Cf. diapositives 17 et 18) :

- Un point faible
- Une menace/ un risque potentiel qui a été identifié
- Un atout de la Guadeloupe pour la conservation et la gestion durable des amphihalins
- Une opportunité/ un retour d'expérience/ une action bénéfique ou transposable en faveur de ces espèces

Le nombre de post-it est illimité !

L'équipe d'animation se charge de faire des regroupements d'idées et de les proposer aux participants afin de savoir si ces constats sont ou non partagés par l'ensemble de l'assemblée. Les photos des tableaux obtenus se trouvent en annexe de ce compte-rendu.

En préambule, il est rappelé que la pêche en rivière est interdite en Guadeloupe du fait de la contamination des cours d'eau par la chlordécone. Toutefois, il existe du braconnage, via des pratiques destinées à la subsistance, mais à ce jour il n'y a pas d'éléments tangibles pour avoir un chiffre précis de ces pratiques. Par ailleurs, il a été précisé que le fait que les espèces soient contaminées ne semblait pas être un préalable pour mener davantage de contrôle à des fins sanitaires.

Les **atouts** de la Guadeloupe pour la conservation/gestion des migrateurs amphihalins, sont :

- Son caractère de **hotspot de biodiversité** avec des espèces patrimoniales et de nombreux espaces protégés (PNG...).
- **Des outils existants, notamment des réseaux de suivis** à portée réglementaire/ opposable (classement cours d'eau, suivis pour DCE, interdiction de pêche en eau douce...), mais aussi un arsenal de données sur les différentes espèces.
- Le **réseau d'acteurs locaux** présents sur le territoire (ODE, BE, laboratoires de recherche (UA), OFB, collectivités, DEAL...) avec une gouvernance dédiée (CEB notamment), et un **renforcement des liens** sollicité.
- Des **études en cours à valoriser**, notamment en cours l'étude sur la sédentarité et la reproduction de *Sicydium* avec volet écotoxicologie (ENTPE/IRSTEA/INRAE)

Les **opportunités** qui ont été soulignées pour la Guadeloupe sont les suivantes :

- Une **ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) et un observatoire de la Biodiversité** en cours de mise en place,
- Des **outils de planification** en cours de révision (SDAGE, SAR/SRB...) avec l'adoption d'un **document facilitateur** (SRPNB) et l'élaboration d'une **nouvelle stratégie nationale** (SNB3),
- Utiliser des **outils réglementaires (APB...) ou contractuels** pour mieux protéger les espèces : la liste rouge IUCN sera validée en 2021,
- **Un certain nombre de travaux en cours sur lesquels s'appuyer** :
  - La revégétalisation des ripisylves en Guadeloupe (projet PROTEGER)
  - Une étude GwadaEEE en cours (via ADNe) – collaboration Guadeloupe/Martinique possible
  - Des travaux sur la franchissabilité des ouvrages (pêches électriques régulières, thèse de Lou Frotté)
- **Renforcement des moyens humains** : Arrivée prochaine d'un VSC sur la connaissance des cours d'eau (milieux, espèces) au sein de l'UTC Antilles de l'OFB,
- Des **formations des acteurs** à des techniques vertueuses (aux techniques de génie végétal...).

Les **points faibles** de la Guadeloupe pour la conservation / gestion des espèces amphihalines sont :

- **Une réglementation peu appropriée au contexte insulaire** : difficultés de prise en compte des espèces n'ayant pas le statut « espèces protégées » ; difficultés de respecter le DMB...
- **Le manque de connaissances sur les traits de vie des espèces** (calendrier de migration,

phase larvaire, cycle de reproduction et saisonnalité...), leur taxonomie, l'évolution des effectifs des populations et leur répartition intra et inter-îles,

- **Le manque de connaissance sur les milieux** (embouchures...),
- **Le manque de partage de données** : pas assez de regroupements des informations, de la bibliographie déjà établies sur le territoire, dispersion des données existante,
- **Un manque de moyens humains pour mieux coordonner** : besoin d'échanges mais peu de temps.

Les différentes **menaces/risques** potentiels  qui ont été cités sont :

- **Les nombreuses menaces sur le continuum terre-mer** :
  - artificialisation des cours d'eau, imperméabilisation des sols,
  - les espèces sont trop peu prises en compte lors des travaux en rivière,
  - peu de contrôles sur les DMB souvent non respectés,
  - AEP VS santé de la rivière...
- **La perte en qualité des milieux** implique des diminutions en ressource à toutes les échelles (rivière / océan),
- **La problématique des Espèces exotiques envahissantes (EEE)** :
  - **les risques liés à l'aquariophilie**
  - l'utilisation d'espèces exotiques (guppies) dans la lutte antivectorielle
- **Une sensibilisation insuffisante de la population sur le sujet,**
- **Réduction des moyens humains et financiers** alloués à la biodiversité VS effets d'annonces des autorités.

### C. Séquence 3 : Formaliser des propositions spécifiques au territoire

A l'issue de la séquence 2, les participants travaillent en commun afin de reformuler les idées et de proposer des solutions ou/et des pistes d'amélioration pour répondre à la problématique. L'objectif étant de formuler des orientations, voire des actions, à porter pour la Guadeloupe dans le cadre du PNMA.

3 sujets avaient été préparés, mais finalement, 4 sujets ont été retenus à savoir : l'amélioration des connaissances, la préservation des habitats et de la continuité écologique, la gouvernance et la sensibilisation, et les autres sujets qui pèsent sur les amphihalins.

S'agissant de la thématique « **Amélioration des connaissances** », 5 propositions ont été formulées :

- Etablir une stratégie d'acquisition de connaissances (lister les connaissances de base à avoir sur les espèces, biblio, priorisation, partage de données...),
- Etablir des axes de recherche sur les phases marines (détection, dispersion spatiale, variation temporelle...),
- Mesurer l'impact des EEE sur les diadromes,
- Valoriser les données existantes pour cibler les enjeux importants,
- Mettre en place une réunion annuelle (inter-île) dans le cadre du PNMA pour favoriser la mise en commun des connaissances et les axes de recherches communs.

Concernant la « **Préservation des habitats et de la continuité écologique** », 4 propositions sont ressorties :

- Renforcer le rétablissement des continuités écologiques en s'appuyant sur l'amélioration des connaissances et le ROE, en lien avec le SRPNB et les révisions des SAR/TVB,
- Systématiser le recours au génie végétal pour les continuités latérales : restaurer la ripisylve et les habitats des berges,
- Mieux utiliser les APHN et les APB et avoir davantage recours aux ZNIEFF (existante ou création),
- Maintenir la continuité en favorisant les populations (mitigation à adapter à nos systèmes insulaires).

Concernant la « **Gouvernance et Sensibilisation** », 3 propositions sont ressorties :

- Créer une instance dédiée aux espèces amphihalines en lien avec les instances existantes (modèle COGEPOMI +++, commission du CEB, lien ARB...),
- Mettre en place une stratégie de communication et sensibilisation (intégrant l'ensemble des

- acteurs) dédiée aux espèces diadromes,
- Partager les retours d'expérience et outils de vulgarisation à destination de différents publics (observatoire de l'eau, ARB, observatoire de la biodiversité...),

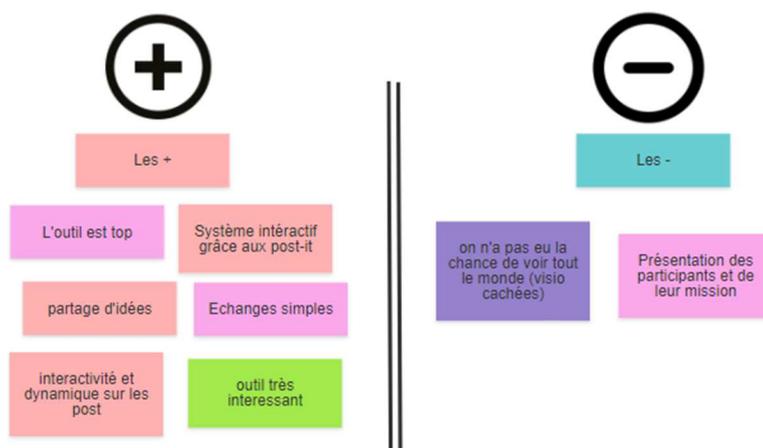
Enfin, pour ce qui est de la thématique « **Autres sujets** », beaucoup d'enjeux liés à l'actualité ont été listés et 2 propositions sont ressorties :

- Utiliser le contexte « plan de relance » pour initier une dynamique PNMA (notamment via les volets AEP et assainissement),
- Concrétiser, via un poste transversal, les besoins en ingénierie financière (recherche de fonds...) et en animation.

#### D. Séquence 4 : Bilan de l'atelier et suites à donner

Une fois le planning prévisionnel des suites du projet présenté (diapositive 23), la parole est laissée libre aux participants sur leurs ressentis/ impressions à l'issue de l'atelier.

Les participants sont globalement satisfaits, considèrent que l'atelier a été enrichissant et qu'il y a eu un certain consensus au sujet de l'état des lieux.



# ANNEXE : Résultat du SWOT de la séquence 2

